

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session régulière du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 6 juillet 2011 et à laquelle sont présents son honneur le Maire, M. Leslie L. Bélair, et les conseillers suivants.

M. Gélinault Dionne

M. Jerry Lavigne

M. Gilles Dionne

Mme. Claudette Béland-Pleau

M. Neil Gervais

Formant quorum sous la présidence du Maire.

M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

Mme. Gisèle Héroult a motivé son absence.

114-07-2011 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Jerry Lavigne

Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

115-07-2011 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX.

Proposé par Mme. Claudette Béland

Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} juin 2011.

Questions du public :

M. Houle : Barils de déchets,
Intersection chemin de la Chute – Rapides,
Qualité du calcium
Camping illégal
Chevaux
Eau haute- véhicules

M. Lévesque : Calvette

116-07-2011 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 6 JUILLET 2011.

Proposé par M. Gilles Dionne

Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 6 juillet 2011 au montant de 212,341.68\$.

117-07-2011 APPROBATION DE CADASTRE.

Il est proposé par M. Neil Gervais

Et résolu à l'unanimité

D'approuver le cadastre suivant :

Projet de lotissement de cinq lots sur partie du lot 17, Rang 2, Canton de Mansfield.

Note : Considérant que ces terrains sont identifiés comme étant potentiellement dans une zone à risque d'inondation selon le plan 5 du règlement numéro 117-2006 de la M.R.C. de Pontiac, nous demandons au propriétaire que, lorsque ces terrains seront arpentés officiellement par un arpenteur-géomètre du Québec, que les côtes d'élévations soient indiquées pour chaque lot.

118-07-2011 BORNES INCENDIE SÈCHES

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract autorise M. Rémi Bertrand au nom de cette Municipalité à faire la demande auprès du Ministère de l'environnement pour l'installation de ses bornes sèches.

119-07-2011 ÉQUIPEMENTS MOBILE INCENDIE

Proposé par Mme Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité

D'approuvé les estimations 10548 et 11343 et de procéder à l'achats de ces équipements incendie.

Que ces dépenses soit comptabiliser comme une immobilisation au même niveau que le camion neuf à venir.

120-07-2011 FORMATION POMPIERS

Proposé par M. Gélineault Dionne
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité inscrive 3 pompiers au cours de Démarche technique lors d'enquêtes sur les incendies. Cette formation est donnée par l'Association International des Enquêteurs en Incendie.

121-07-2011 PARTAGE FRÉQUENCES RADIO SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE pour des raisons de sécurité, la fréquence radio de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract doit être partagée avec les services incendie avoisinants ;

IL EST DONC

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité permette aux services d'incendies des municipalités avoisinantes de celle-ci d'ajouter la fréquence du service incendie de Mansfield-et-Pontefract à leurs radios portatifs.

122-07-2011 APPEL D'OFFRE CHEMIN DES CABINES DE LA CHUTE.

Proposé par M. Jerry Lavigne
Et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité procède à un appel d'offre par invitation pour les travaux de dessouchage sur le projet de la nouvelle rue du chemin des Cabines des Chutes.

123-07-2011 GRAVIER CHEMIN BOIS-FRANC

CONSIDÉRANT QUE le chemin Bois-Franc est un chemin sous la responsabilité du Ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract est contracté par le MTQ pour le nivelage du chemin Bois-Franc;

CONSIDÉRANT QUE le gravier ajouté par le Ministère des Transports sur le chemin Bois-Franc entre les km 12 et km 18 en 2010 ne possède aucune compaction, donc ne permet pas de garder une qualité de nivelage adéquate pour une durée de temps raisonnable;

CONSIDÉRANT QUE cette Municipalité veut donner un service de qualité au Ministère des Transports ainsi qu'aux usagers du chemin Bois-Franc;

Il est donc
Proposé par M. Neil Gervais
Et adopté à l'unanimité.

Que le Conseil de cette Municipalité demande au Ministère des Transports de remédier au problème mentionné plus haut.

124-07-2011 DÉNEIGEMENT ET DÉGLACAGE CHEMIN BOIS-FRANC SAISON 2011-2012

CONSIDÉRANT QUE cette Municipalité et le Ministère des Transports se sont entendu que le MTQ déboursa les coûts d'installation et d'achat pour les nouveaux équipements de signalisation nécessaires pour l'accomplissement du contrat 8908-11-4922.

Il est donc
Proposé par Mme Claudette Béland
Et adopté à l'unanimité.

Que cette Municipalité accepte le contrat no 8908-11-4922 présenté par le Ministère des Transports du Québec concernant le déneigement et déglacage des infrastructures routières du chemin Bois-Franc et du chemin de la Chute. Que Monsieur Eric Rochon, Secrétaire-trésorier, soit mandaté à signer pour et au nom de cette Municipalité tout document relatif à ce contrat entre le Ministère des Transports du Québec et la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract.

125-07-2011 OPÉRATEUR DE NIVELEUSE

CONSIDÉRANT que Monsieur Guy Rivet a subitement résigné de son poste d'opérateur de niveleuse ;

Il est proposé par M. Jerry Lavigne
Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité autorise le Secrétaire-trésorier M. Eric Rochon à procéder aux appels d'offres pour combler le poste d'opérateur de niveleuse/opérateur d'équipements lourds au sein de cette Municipalité.

126-07-2011 CONGRÈS FQM 2011

Proposé par M. Gélinault Dionne
Et résolu à l'unanimité

De déléguer 3 élus de cette Municipalité ainsi que le directeur général au congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités qui aura lieu à Québec les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2011.

Le directeur général est autorisé d'émettre un chèque pour les inscriptions des 4 représentants municipaux suivants ou bien leur remplaçants:

M. Leslie L. Bélair, Mme. Gisèle Héroult et Mme Claudette Béland.

Les élus sont avisés d'informer le Secrétaire-trésorier pour la réservation d'un moyen de transport que le conseil désignera à un moment ultérieur. Les frais de déplacements seront remboursés sur réception des factures, toutefois, une avance de 400.00\$ sera remise à chacun des délégués, tel que défini par la politique de cette municipalité.

127-07-2011 TAXES NON-PAYÉES / PROCÉDURES LÉGALES

CONSIDÉRANT les montants exorbitants de taxes non payées à cette Municipalité par la compagnie 9179-2218 Québec inc;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie 9179-2218 Québec inc fut condamné à rembourser en totalité les taxes non payées à cette Municipalité en date du 17 février 2010;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie 9179-2218 Québec inc. est en manquement au jugement qui a été porté contre elle du fait de l'obligation de remboursement des taxes non-payées au 17 février 2010;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie 9179-2218 Quebec inc. n'as jamais payé aucunes factures de taxes à cette Municipalité depuis son achat des matricules en question soit depuis l'année 2007;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie 9179-2218 Quebec inc. n'as jamais démontré un intérêt concret (date spécifique) de remboursement;

IL EST DONC

Proposé par M. Jerry Lavigne

Et adopté à l'unanimité.

Que cette Municipalité autorise Maitre Nério De Candido, avocat, à entreprendre les procédures judiciaires appropriées afin d'exécuter le jugement rendu en faveur de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract contre la compagnie 9179-2218 Québec inc.

Que toutes autres conversations concernant ce sujet entre la compagnie 9179-2218 Québec inc. et cette Municipalité soit faite entre Maitre De Candido et les dirigeants de la compagnie 9179-2218 Québec inc.

128-07-2011 PLAN ACTION POLITIQUE FAMILIALE

Proposé par Mme. Claudette Béland

Et adopté à l'unanimité.

D'adopter le plan d'action tel quel proposé par le comité de la politique familiale.

129-07-2011 CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Proposé par Mme. Claudette Béland

Et résolu à l'unanimité.

Que cette adhère au carrefour d'action municipale.

130-07-2011 POLITIQUE FAMILLE (MUNICIPALITE AMIS DES ENFANTS)

ATTENDU QUE dans le cadre du 20ième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, le Carrefour action municipale et famille et l'UNICEF se sont associés, le 20 novembre dernier, pour lancer le programme d'accréditation et de reconnaissance Municipalité amie des enfants (MAE) au Québec. Attendu que l'objectif principal de « Municipalité amie des enfants » est de faire connaître les actions et les projets des municipalités qui s'engagent à promouvoir la Convention relative aux droits de l'enfant et à la respecter dans leur milieu. Plus spécifiquement, ce programme de reconnaissance vise à :

1- Rendre le milieu de vie toujours plus accueillant et accessible aux enfants et aux jeunes, tout en améliorant leur sécurité, leur environnement ainsi que leur accès à la culture et aux loisirs.

2- Sensibiliser les enfants et les jeunes au civisme et favoriser leur insertion dans leur milieu par leur participation à des structures adaptées où ils seront écoutés et respectés.

3- Encourager l'émergence de projets favorisant les politiques familiales en plaçant les droits de l'enfant au cœur de la démarche.

4- Mieux faire connaître la situation des enfants dans le monde et développer un esprit de solidarité internationale.

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Mansfield-et-Pontefract veut faire prévaloir les droits des enfants dans différentes sphères de la municipalité.

En conséquence il est
Proposé par Mme. Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

Que le conseil de la municipalité de Mansfield-et-Pontefract adresse sa mise en candidature et son plan d'action à l'UNICEF et Carrefour action municipale et famille afin d'obtenir l'accréditation de « Municipalité amie des enfants » (MAE).

131-07-2011 HALTE ROUTIÈRE (BOITE)

Proposé par M. Gélinault Dionne
Et résolu à la majorité, un conseiller s'oppose.

Que cette Municipalité construise une boîte pour recueillir des dons pour l'entretien de la halte routière de cette Municipalité pour ensuite redistribuer ces dons à la MRC du Pontiac en guise de remboursement de leur contribution pour l'entretien de cette halte.

132-07-2011 CONCOURS EMBELISSEMENT

Proposé par M. Jerry Lavigne
Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité participe financièrement pour un montant de 350.00\$ au concours annuel de fleurs.

133-07-2011 CARTE ROUTIÈRE MANSFIELD

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité.

D'aller de l'avant avec l'offre de Éditions Média Plus communication pour la création d'une carte routière pour cette Municipalité et de deux autres projets à déterminer dans les deux prochaines années.

Avis de motion est donné par Mme la conseillère Claudette Béland à l'effet qu'il soit présenté, à une séance subséquente du conseil, un règlement régissant le Comité consultatif d'urbanisme.

Avis de motion est par la présente donné par M. le conseiller, Jerry Lavigne, qu'à une séance subséquente du conseil, un règlement régissant l'imposition de droits aux exploitants de carrières et de sablières sera adopté.

Je, soussigné, Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolutions suivantes numéros 116, 118, 119, 120, 126, 129 et 132.

ET J'AI SIGNÉ CE 7 juillet 2011.

Eric Rochon

Eric Rochon,
Secrétaire-trésorier.

134-07-2011 LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par Mme. Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 20:45 heures.

Leslie L. Bélair...

M. Leslie L. Bélair
Maire.

Eric Rochon.

M. Eric Rochon.
Secrétaire-Trésorier